Délinquance à Dijon : dans le quartier République, les bars de nuit fermeront plus tôt afin de tenter d’endiguer la vague d’agressions. “Si on ne fait rien, les gens d’eux-mêmes ne viendront plus”, explique le préfet

21/11/2022 à 22h34



Fin de la dérogation sur les horaires, présence policière accrue, lutte contre les trafics : le préfet de Côte-d’or Franck Robine fait le point sur la situation place de la République, après plusieurs mois marqués par une hausse des actes de délinquance et de violence.

120 faits de délinquance, une trentaine d’agressions, dont certaines très graves. Ce sont les chiffres de trop. Ce sont ces

chiffres qui vous ont poussé aujourd'hui à agir ?

Effectivement, je crois que la situation ne peut plus durer et c'est pour cela que je prends ces mesures qui commencent avant toute chose, justement par une présence accrue de la police nationale sur la place de la République et sur les abords de la place de la République.

Parmi les mesures annoncées, cette décision de mettre fin à la dérogation pour les établissements de nuit de fermer à 5h. Ils fermeront désormais à 2h. Quand est-ce que ça va rentrer en vigueur ?

D'abord, plus de policiers, ça veut dire quoi ? Ça veut dire présence systématique de la police nationale. Je l'ai demandé. Les soirs de week-end, vendredis, samedis, dimanches. Ça, c'est le cœur de la présence. Vous avez pu également constater qu'il y avait des CRS qui étaient arrivés ces derniers jours. Ce que nous avons demandé aux bars, c'est donc de revenir à ce qu'on appelle le droit commun. Le droit commun, c'est l'ouverture jusqu'à 2h du matin. J'aurais pu prendre une décision de fermeture administrative mais ce que j'ai demandé c'est qu'on revienne au droit commun de l'ouverture : l'ensemble des bars de la Côte d'Or ouvrent jusqu'à 2h du matin. Et donc, les dérogations dont bénéficiaient les bars de la place de la République prennent fin.

(…)

En même temps, on le disait, ces établissements de nuit, ils ont des

inquiétudes : perdre du chiffre d’affaires, avoir moins de clients, qui peut-être d’ailleurs iront ailleurs, sur la place ou tout autour. Est ce que ce n’est pas déplacer le problème ?

Je suis profondément persuadé que si on ne faisait rien, encore une fois, il y a eu des agressions extrêmement graves, il y a eu des agressions sexuelles, il y a un monsieur qui s’est retrouvé avec plus de 30 jours d’interruption de travail. Si on ne fait rien, les gens d’eux même ne viendront plus place de la République. Les parents diront leurs enfants. C’est une clientèle plutôt jeune de ne plus fréquenter la place de la République. Donc on prend nos responsabilités. Je prends mes responsabilités en limitant les heures d’ouverture. Et donc, pour être très clair, vous pourrez sortir place de la République, mais jusqu’à 2 heures du matin.

France Bleu

(Merci à MarcelVincent)